Le Coin du "Broutteux"

DES COMPLIMINTS

Je n'vas po vous parler des compliminis qu'in apprind à l'z'afants pour eusses dire, sot à l'nouvelle année ou à des jours de fête; y l'répètent pindant quate semaines à l'avanche betôt sans erprinte leu z'haleine et, l'jour arrivé, y n'in saittent pus ou ben y n'veuttent po l'dire.

Non, cha n'est po d'chès ti là que j'm'in vas vous parler; ch'est des compliminis qu'in fait à les gins, sot pou leu dire professiate ou pou l'z'incourager ou ben, acore, pou l'z'ermercier.

In complimint y est toudis ben erchu, sot tchan qu'in a ben fait s'n'ovrache ou ben qu'in s'a dévoué, tout cha.

Y est vrai d'dire qui a des gins qui n'saittent jamais vous compliminter; vous povez faire tout vou mi, faites tout chin qu'vous volez, vous n'arez jamais in complimint; cha n'est po incouragent. Mais quo volez-vous; si l'monte est drôle, ch'est ben pa les gins.

Y n'd'a d'z'autes qui vous font des complimints frisés comme des pointes d'asperges; ch'est à eusses à faire, savez.

Et, d'z'otis essin, y n'a foque eusses qui z'ont la parole; y babel'tent à tort et à travers pou dire des bêtisses grosses comme eusses et alfos même des méchancetés. Chès ti lalles, ch'est inne vilaine espèce qui faut s'in défier.

J'ai toudis souvenance qu'inne belle fos qu'j'avos été à in concert, v'là qu'à l'maion d'u qu'j'étos invité à diner, l'musique du villache avot v'nu m'donner inne sérénate. Tchan qu'ill' a eu fini, l'chef y vint m'faire inne telle saluate que les gans de s'n'habit vol'tent par deseur de s'tête et y m'dit: Vous êtes un homme inqualifiable!

— J'aute jour y n'd'a ben in qui m'a dit: Comme Napoléon, vous vous êtes emparé du trône!... Vous veyi d'ichi, l'Broutteux, qu'avec s'brouette y grippe sus l'trône? (Inter nous, tchan qu'il y va, ch'n'est no inveuc s'brouette, savez.)

Y n'd'a d'z'autes qui vous font des complimints que ch'est des moqueries et y vous les diront toudis in face du monte; à leu z'idée pou faire rire de vous.

Chès sortes d'compliminteux, ch'est des gins qui s'font inne réputation d'gros malins. Y n'd'a aussi qui n'saittent po tourner in complimint, mais qui z'on la rache de vouleir in faire: si ben qui dittent gramint d'bêtisses. Comme Magloire, l'cherculi qui vude justemint du cabaret de l'grosse Sisca, che n'd'est in même. T'nez, wetti, le v'là qui grippe sus l'veture de sin copagnon Théofi; y s'in vont acater des pourcheaux.

J'ai laichi dire, qu'inne fos Magloire y avot été vir in nouveau marchand d'pourcheaux. Magloire y arrive au villache et s'fat moutrer l'majon du pourcheaux... In li indique et Magloire s'in va sonner... Justemint, ch'est l'fille de l'majon, inne grande fille, grosse et crasse, d'inne forteresse extraordinaire.

Magloire erwette cheulle belle plante de fille qui s'in va tcheur sin mon père...

L'marchand d'pourcheaux y condut Magloire par derrire, y traverstent inne grande cour et Magloire, y n'a po d'avanche, y li faut à s'n'habitude tirer in complimint; y dit au mon père:

— Accoutez, marchand, si vos pourcheaux y son aussi beaux qu'vou fille, in va faire affaire!

Fhè, quo qu'vous in dites?

In v'là inne aute:

Grischuc, que je n'sais po pouquo qu'in l'appelle essin, y a aquaté in vi gu'veu d'troupe au marché d'Lille.

Comme Grischuc y a servi vin la cavalerie, l'lind'main qui avot acaté s'moutre, y s'in va faire in tour inveuc. Je n'sais po quo diable, si c'l'animal y a vu benêche, mais y n'veut po t'nir à plache; y danse, y derche l'z'orelles, y élève s'tcheue...

A la fin du conte, y fait si ben des quate pattes qu'invo brandler Grischuc vin in parc d'ognons...

Et le v'là cui dénare au grand disciple galop, y muche vin l'jardin d'in cateau, y passe sus les cloques de primeurs in verre, y pidelle les bellés fleurs et fait des dégâts... jour de la vie! In arrête l'gueveu, qu'in met in fourrière et à Grischuc in li derche in proches.

Ah! ouais, mais ch'est inne forte tête.

— Faut po pinser qui vont m'arringi essin, y dit Grischuc.

Et y va pou parler à in avocat.

— N'étot justemint po là.

V'là Madame l'avocate qu'ill' vint à passer vin l'colidor, Grischuc y li dit:

— J'ai v'nu pou vir vou n'homme et li donner l'explique de m'n'affaire; j'sus seûr de gagner min prochès. Accoutez, Madame; vous n'avez no l'air d'inne inochinte; vous allez comprinte. Supposition, vous êtes m'bourrique; j'vous selle, j'vous bride, vous rut'lez, vous pid'lez, vous m'ruez vin ir parc d'ognons, vous s'imballez des quate pattes et vous courez invo, est c'que j'sus responsable de vous?

Et cheulle chi, accoutez:

In Monsi avot été invité à souper, l'semaine de Noé, à l'maion d'inne Madame avec tchi qui fait gramint d'affaires de commerce.

V'là, qu'au dessert, in rinconte l'petit conte, tout cha, et c'Monsi y dit qu'à sin pays in fait les pus bons fromaches du monte de la terre.

L'Madame ill' répond in fronchant s'bouque in p'tit tro d'chuflet, qu'ill' ne d'a d'jà mangé d'beaucoup d'sortes, mais qu'pour elle, y n'a rin qui surpasse nou vil fromache... puant, qu'ill' ajoute tout bas, comme si c'mot allot brûler ses lèfes.

V'là que l'jour de l'an, du matin au preume, ill' erchot pa la posse in beau patchet, tout intouré d'blanc papi... in beau cordon bleu à l'intour, loi par inne cocarde.

— Mindemèche, quoi qu'c'est? ill' dit cheulle Madame, c'est lourd... on dirait qu'ill' a une petite odeur de...

In overre l'patchet... ch'étot in fromache puant!

Sus l'deseur, y avot in papi, avec inne fleur, in myosotis, que cha veut dire: Ne m'oubliez pas... Et, par desous, y étot récrit:

Je sais que vous l'aimez
Jusqu'au fond de votre âme!
Quand vous en mangerez,
Pensez à moi, Madame!

JULES WATTEELW.

SYNDICAT DES BRASSEURS

La Commission administrative du Syndicat des brasseurs du Nord tiendra sa réunion mensuelle le mercredi 2 juillet, à 14 h. 30, au siège du syndicat, 50, rue des Ponts-de-Comines, à Lille.

Ordre du jour: Enquête de M. Mahieu; drèches; consignation des emballages; taxe de colportage; questions diverses.

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, dimanche 29 juin :

Aujourd'hui, saints Pierre et Paul; demain, saint Martial.

Soleil : Lever à 4 h. 51; coucher à 20 h. 51.

Lune : Nouvelle du 29; premier quartier le 3.

Bulletin météorologique pour la journée du 29 (Région Nord) : Beau temps, nuageux, vent faible, variable; température en hausse; minimum stationnaire.

Pharmaciens de garde : MM. Boulois, 13, rue de Mouvaux, et Caeteker, 267, rue Jules-Guesde.

Œuvre de Saint-François-Régis, 42, rue Richard-Lenoir : de 10 à 12 h.

Bibliothèque pour tous, 2 bis, rue du Vieil-Abreuvoir : Fermée.

Caisse Ouvrière de Sainte-Elisabeth, 57, rue de Rocroi : de 11 h. 30 à 12 h. 30.

Secrétariat Populaire Sainte-Elisabeth, 57, rue de Rocroi : de 10 à 12 h.

Musée Wacrts (Hôtel de Ville) : de 9 à 12 h.

Ecole Nationale des Arts Industriels : Musée, de 10 à 12 h.

Concert de Carillon : de 11 h. 30 à 12 h.

Mutuelle des Combattants Belges : à 10 h. 30, assemblée générale, 126, rue de la Gare.

Médaillés et Soldats Coloniaux : à 10 h., réunion générale, Café Beaucamp, place Ste-Elisabeth.

Concours du Conservatoire : à 10 h., musique de chambre.

Institution St-Louis : à 1 h., fête d'été.

Concert public d'été : de 16 h. 30 à 18 h. 30, Parc Barbieux, « La Grande Harmonie ».

Un appel de l'Union Nationale et Républicaine en faveur des enfants des écoles libres

L'Union nationale et républicaine nous prie d'insérer l'appel suivant:

Dans beaucoup de communes, même administrées par des radicaux ou des socialistes, le Conseil municipal vote en faveur des enfants de toutes les écoles, sans distinction aucune, des crédits pour livres et fournitures scolaires, cantines, vêtements chaussures, remèdes et colonies de vacances.

Trop souvent des municipalités réservent ces secours aux élèves des écoles publiques et les refusent aux élèves des écoles libres.

C'est contraire à la loi. M. Briand l'a proclamé lui-même lorsque, président du Conseil, il a dit à la Chambre le 24 novembre 1909 : « Quand il s'agit de secours à attribuer sur les fonds communaux, aucune distinction ne peut être légalement faite entre les élèves indigents de l'école privée et ceux de l'école publique ».

En 1921 et 1922, MM. Ferdinand Buisson et Edouard Herriot déclaraient à la tribune du Parlement que « pour aucun démocrate, pour aucun républicain, la question des croyances des parents ne se peut poser » et qu'ils « ne pouvaient pas admettre que tous les enfants n'aient pas part aux mêmes secours ».

Interprète autorisé de la loi, le Conseil d'Etat l'a proclamé par ses arrêts du 6 août 1897, du 24 mai 1912 et du 26 juin 1914.

C'est contraire à la justice. Tous les citoyens étant appelés à payer l'impôt, tous doivent en bénéficier pour eux et leurs enfants.

C'est contraire à la liberté d'enseignement, garantie par notre Constitution et notre législation scolaire, car refuser à des enfants des secours parce qu'ils fréquentent l'école libre, c'est frapper d'amende les parents qui, usant d'une liberté garantie par la loi, ont fait choix pour ces enfants de l'école libre.

C'est contraire à l'égalité. La déclaration des Droits de l'Homme dit que les hommes naissent égaux en droits et doivent demeurer égaux devant la loi. Le sont-ils quand on accorde aux uns ce que l'on refuse aux autres?

C'est la persécution de l'enfance, que l'on condamne à la misère, au dénuement et à la maladie, pour la punir du choix qui a incliné vers l'école libre la conscience libre des parents.

A Roubaix, l'Administration socialiste accorde vêtements, chaussures, douceurs, voyage à la mer aux lauréats du certificat, mais aux seuls élèves des écoles communales. Aux petits Français des écoles privées, elle s'obstine à refuser tout secours, même... un gâteau le 14 juillet!

Contre cette décision, nous ne cesserons de protester.

L'Union Nationale et Républicaine.

* *

Pour permettre de distribuer, le 14 juillet, aux enfants pauvres des écoles libres le gâteau que la Municipalité leur refuse, *l'Union Nationale et Républicaine* a ouvert une souscription populaire. Les dons sont reçus aux adresses suivantes : MM. Dehorter, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir ; René Ballois, 74, rue du Fontenoy ; Paul Delgrange, 108, rue de la Gare ; Julien Ketelers, 94, rue Turgot ; Désiré Cornil, 4, rue Achille-Scrépel ; Henri Pipart, 4, rue Edouard-Vaillant (Foyer Roubaisien) ; Henri Leroy, 7, rue des Vosges ; Célestin Farsy, 124, rue Saint-Jean ; Georges Beuscart, 138, rue d'Inkerman ; Joseph Delannoy, 81, rue Saint-Louis ; Georges Gilmant, 264, rue de Lannoy ; Elie Verwaerde, 163, rue de Constantine et Henri Mahon, 95, rue de Tourcoing.

HALLE FLIPO. — Beurre extra, 18 à 23. Hollande 8.50. Gruyère 13. Margarine 9.20. Bisc. 6.50

Le brigadier de police Auguste Barrat va prendre sa retraite

Un de nos plus sympathiques représentants de l'ordre, le brigadier Auguste Barrat, du 1er arrondissement va prendre prochainement une retraite bien gagnée après trente années de bons et loyaux services.

Il est entré dans la police municipale le 18 août 1900 et, très vite, il se fit remarquer par son activité et sa haute conscience professionnelle. Ses supérieurs se plurent, d'ailleurs, à lui décerner d'élogieuses marques de sympathie et il possède, en outre, plusieurs lettres de félicitations officielles, une médaille de sauvetage et deux médailles d'honneur en argent.

(Photo « Journal de Roubaix ».)

LE BRIGADIER AUGUSTE BARRAT

Le brigadier Barrat fut, au début de la guerre, mobilisé sur place et désigné à remplir les fonctions d'agent estafette. Dans les circonstances difficiles de l'occupation, il fit preuve d'intelligence, de courage et de dévouement. Combien de personnes, tant à Roubaix qu'à Lille, eurent des nouvelles des leurs grâce à M. Barrat. Malgré les dangers auxquels il s'exposait, il se chargeait de lettres qu'il recueillait au cours de ses nombreux déplacements et les remettait à leurs destinataires, semant la joie sur son passage. Il en était de même des communiqués français qu'il se procurait à Lille et qu'il apportait précieusement à nos concitoyens. M. Barrat rendait aussi de fréquentes visites aux prisonniers civils internés dans les hôpitaux de Lille et contribuait ainsi, en leur apportant des nouvelles de chez eux, à rendre plus supportable leur dure détention.

Modeste, M. Barrat fit tout cela simplement, sans soupçonner même la grandeur de sa tâche. Il courait pourtant de grands risques, en s'exposant ainsi journellement. Il n'hésita pourtant jamais un seul instant, bien qu'il fût plus d'une fois pisté par la police de sûreté allemande et visité par nos envahisseurs. Il sut toujours leur échapper.

Dans la vie ordinaire, le brigadier Barrat fit également preuve de beaucoup de courage. Il maîtrisa de nombreux chevaux emballés et sauva un jour une fillette qui, sans son intervention, eut été infailliblement écrasée par un tramway.

Il est vice-président de l'Association amicale et philanthropique de la police de Roubaix et fait partie de la Mutuelle de la police et des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais.

Fonctionnaire sérieux, intelligent et actif, M. Barrat laissera dans toute la police et à ses multiples amis un excellent souvenir. Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite.

ACTUELLEMENT, et pour 8 jours seulement, les **GRANDS MAGASINS SIGRAND & Cie** mettent en vente leurs « **FINS DE SÉRIES** » à tous leurs rayons.

Les Etalages de ces réputés magasins vous donneront un aperçu des prix véritablement exceptionnels consentis pour des articles de qualité certaine.

En outre, les quantités de ces articles, limitées ainsi que la durée de cette vente, sont pour vous les meilleures preuves qu'il s'agit bien de « **FINS DE SÉRIES** ». — **GRANDS MAGASINS SIGRAND & Cie, 16, Rue Neuve, LILLE.** 39571

Une affaire de chèque sans provision amène trois arrestations

Il y a quelques jours un Polonais, du nom de Léon Dobrowolski, 23 ans, chauffeur de four, domicilié, 72, rue Flanklin, se présentait chez l'un de ses compatriotes, Jean Nieborah, 56 ans, cafetier, 218, boulevard Gambetta et lui demandait un prêt de trois cents francs, en donnant comme garantie un chèque de 2.810 fr. 45 établi à son nom et à valoir pour le 7 juillet 1930. Le prêt fut consenti puis, quelques heures plus tard, le cafetier se rendit à la banque intéressée où, à sa grande stupéfaction, il lui fut répondu que le fameux chèque n'avait aucune valeur et qu'il ferait bien de s'adresser d'urgence à la police...

Nieborah suivit le conseil, porta plainte et Dobrowolski fut appréhendé. Interrogé sur la provenance de ce chèque, ce dernier déclara qu'il lui avait été remis par un certain Pierre Dufoment, 30 ans, messager, locataire principal de l'immeuble où il habite lui-même, 72, rue Franklin. Il déclara en outre que ce chèque fut rédigé par un autre Polonais du nom de Jean Malolepszy, 24 ans, au service de Dufomont et co-locataire de ce dernier.

Poursuivant l'interrogatoire, on apprit que Dufomont avait remis le chèque au Polonais après avoir coupé et gratté certains mots compromettants et, pour le changer facilement, l'aurait incité à le présenter chez des compatriotes. On a vu que le tour avait failli réussir.

POUR LES VACANCES, Madame VITASSE 126, rue de l'Epeule, exécute des CEINTURES ÉLASTIQUES légères, spéciales pour le sport.

LES CONCOURS D'HONNEUR DU CONSERVATOIRE

Hier, se sont ouverts au Conservatoire, les concours d'honneur auxquels ont assisté de nombreuses personnes. Cette première journée était réservée aux instruments à vent (section des bois), et aux instruments à cordes.

Pour la première catégorie, le jury a décerné le grand prix (1.000 fr.), à M. Félix Canieau, 1er prix de clarinette 1929, classe de M. Carpentier.

Il a en outre, proposé M. Claude Declercq, pour le prix demeuré disponible en 1929.

Pour la seconde catégorie (instruments à cordes), M. Georges Dubus, 1er prix de violon 1929, classe de M. Lecomte, se voit attribuer le grand prix (1.500 fr.).

Le programme de mardi. — Voici le programme qui se déroulera mardi 1er juillet, deuxième journée pour le piano et le chant. Jury: M. Louis Forester, président; Mlle Delamarre, MM. Y. Tinayre, Perlemuter, G. Truc, Frady, Bousquet, Gallois, Niverd, Dubrulle, Valentin, Selle, Sonneville, P. Motte, O. Isoré.

CANDIDATS. — **Piano.** — Delmulle Jeanne, 1er prix 1929 (Classe de Mlle Hordoir. — Morceaux au choix : a) 12e Fugue en fa mineur (Bach); b) 2e Rapsodie hongroise (Liszt); c) 1er Mouvement Sonatine (Ravel). — Morceaux imposés : a) 2e Concerto, 1er et 3e mouvements (Bach); b) Prélude, choral et fugue (C. Franck); c) Evocation (Albeniz).

Dewyndt Marie, 1er prix 1929 (Classe de M. Seutin). — Morceaux au choix : a) Rondo du 7e Concerto (Mozart); b) 13e Prélude (Chopin); c) Toccata (Debussy).

Giant. — Bossut Julia, 1er prix 1929 (Classe de M. Fontaine). — Morceaux au choix : a) Jules César (Haendel); b) Les Troyens (Berlioz); c) Le Roi d'Ys (Lalo). — Morceaux imposés : a) Serse (Haendel); b) La Damnation de Faust (Berlioz); c) L'Attaque du Moulin (A. Bruneau).

Bernard Marguerite, mention honorable 1929 (Classe de M. Fontaine). — Morceaux au choix : a) Les Noces de Figaro (Mozart); b) Oh! quand je dors (Liszt); c) Sapho (la Séduction) (Massenet). — Morceaux imposés : a) Sroé (Haendel); b) Marguerite au rouet (Schubert); c) Le Roi d'Ys (Lalo).

La première séance aura lieu à 9 h. 30, pour l'exécution des morceaux au choix; la deuxième à 14 h. 30 pour les morceaux imposés.

MM. Y. Tinayre et Perlemuter se feront entendre à l'issue du concours, à titre de démonstration pour les élèves.

Les concours de fin d'année (cours de musique de chambre, professeur M. Bousquet), auront lieu aujourd'hui, dimanche, à 10 h., au Conservatoire.

Au programme: Premier concert, de Chopin; Sonate, de Lekeu; Quintette de la truite, de Schubert; Quintette, de C. Franck. Ces concours sont publics.

JEAN, CHAPELIER-SPÉCIALISTE FABRICANT, vendant directement au consommateur, **21 Rue de Lannoy, Roubaix**, vous offre les toutes dernières créations pour Hommes, Enfants et Fillettes, à des prix défiant toute concurrence. Ne faites aucun achat, sans avoir vu ses étalages. 39765d

LE CONCOURS ANNUEL DES JARDINS POPULAIRES

Le Concours annuel des Jardins Populaires de Roubaix, dont nous avons déjà donné le règlement, comportera aujourd'hui, l'inspection des groupes suivants dans l'ordre et suivant l'horaire indiqué :

Carolo-Mahieu, 9 h.; Chemin-Neuf, 9 h. 45; Motte-Bossut, velours, 10 h. 45; Motte-Bossut, laine, 12 h. 15; Leers, 15 h.; Lebourey et Allard-Rousseau, 16 h.; Fort Lillois, 16 h. 15; Dubar, 17 h. 15; Constantine, 17 h. 45.

Les administrateurs, brigadiers ou délégués de Calliers, ancien élevé, ordonné le 14 juin, cèlèles terrains aux heures indiquées afin de pouvoir remettre toutes indications utiles aux membres du jury.

DUCASSE DU JEAN-GHISLAIN, dimanche 29 et lundi 30 juin. - On nous annonce pour cette ducasse une attraction sensationnelle unique au monde : « **Le Diabolo** », accessible à tous, petits et grands. Ce sera le clou de cette fête. Venez P. 14006d

A L'INSTITUTION SAINT-LOUIS

Ce matin, dimanche, à 9 h. 30, M. l'abbé Jules Callens, ancien élève, ordonné le 14 juin, célébrera une grand'messe solennelle de prémices dans la chapelle de l'Institution. A cette occasion, l'assistance ne peut manquer de comprendre un grand nombre d'anciens avec leur famille, venus s'ajouter aux élèves.

Cette cérémonie coïncidant avec la Fête d'été annuelle de l'Association des Anciens élèves de l'Institution, sera suivie d'un concert-apéritif donné par le Jazz des Ménestrels.

A 15 h., les portes s'ouvriront pour l'ouverture de la fête proprement dite, à laquelle jeux, chasse, pêches, manèges, tirs, massacres, dégustations, attractions, démonstrations, exécutions très variés apporteront un courant de gaieté et d'entrain dont le genre cadrera au mieux avec l'atmosphère familiale de la réunion.

Il est rappelé que, même en cas de pluie, toutes les parties du programme pourront être réalisées complètement à l'abri.

Dans ces conditions, l'ensemble donnera certainement à cette journée le maximum d'attrait pour les visiteurs qui en auront pleine satisfaction.

ENTREPRISE DUGARDIN & FILS, 67, Bd de Belfort, Roubaix. — Entreprise générale, maçonnerie, ciment armé, plâtrerie et décoration. Etudes sur demande. Travaux garantis. 14029

LE CONCERT DE CARILLON

Voici le programme qui sera joué aujourd'hui, dimanche de 11 h. 30 à midi par M. Ernst, carillonneur de Saint-Martin :

1. Louez tous le Seigneur; 2. Parle, commande, règne; 3. Rondo turc (Steibelt); 4. Impromptu (J. Ernst); 5. Fantaisie sur des airs populaires; 6. Le Lac (Schubert); 7. Mazurka (Chopin); 8. Les p'tits lapins.

RIDEAUX VEND DE JOLIS RIDEAUX. — 110, rue de l'Epeule, Roubaix. 37716

Au sujet des cartes de retraites ouvrières et paysannes

De nombreux assurés des Retraites Ouvrières et Paysannes se rendent actuellement à la Mairie pour y déposer leur carte entièrement à jour croyant que les cartes doivent être remises avant le 1er juillet.

Spécifions que ces cartes sont valables jusqu'au 1er juillet et que, par conséquent, elles ne peuvent être déposées avant cette date. Dès que les services intéressés de la Mairie auront reçu des instructions de la Préfecture, une note paraîtra dans le « Journal de Roubaix ».

ACTUELLEMENT soldes Chaussures BOUCAU. 637

Une pieuse démarche du Racing

A l'occasion de l'anniversaire du décès de M. Louis Delgrange-Despierre, une délégation de ses fidèles amis du Racing est allée jeudi, déposer sur sa tombe, une superbe couronne de roses, souvenir et témoignage de leur estime envers le disparu.

La ducasse du Jean-Ghislain

Hier soir, il y eut grande animation pour l'ouverture de la ducasse du Jean-Ghislain et pourvu que le temps se maintienne, il y aura foule aujourd'hui dans tout le quartier. Chacun emporters comme souvenir, une délicieuse « tarte de ducasse ».

Deux cyclistes sont renversés par un camion-auto

M. André, commissaire de police du 1er arrondissement, a ouvert une enquête concernant un accident qui s'est produit à 15 h., rue de Tourcoing.

Deux cyclistes, MM. Edmond Pauwels, 17 ans, et Gérard Coelambier, 21 ans, rattacheur, demeurant tous deux boulevard Gambetta, 314, ont été tamponnés par un camion automobile qui roulait en sens inverse et était conduit par M. Jules Dumortier, 24 ans, demeurant rue Pierre-Curie, à Lomme. Tous deux ont été projetés sur le sol, et furent relevés par des passants. Ils ont été visités par M. le docteur Carrette, qui a constaté que M. Pauwels était sérieusement blessé au côté gauche et son camarade au genou gauche, sans gravité.

Deux autos se rencontrent

Une collision est survenue au cours de la nuit de vendredi à samedi, rue de la Gare, entre deux autos. L'une était conduite par M. André Maurel, âgé de 18 ans, étudiant, 18, avenue Gustave Delory, l'autre par M. Léon Bauwens, 25 ans, courtier, 306, boulevard Descat, à Tourcoing. Tout se borne fort heureusement à des dégâts matériels. L'un des automobilistes, M. Bauwens, n'ayant pu présenter son permis de conduite, a fait l'objet d'un procès-verbal.

Un feu de cave

Samedi, vers 10 h. 15, un léger commencement d'incendie s'est déclaré dans l'habitation de M. Jules Wibaux, 11, rue de Cassel.

Le feu avait pris naissance dans une pièce du sous-sol servant de cuisine, par suite de la combustion d'un récipient d'encaustique que l'on faisait fondre. Ameutés par la fumée, les voisins vinrent à l'aide et, au moyen de seaux d'eau et de chiffons mouillés, ils parvinrent à éteindre le feu.

A l'arrivée des pompiers, tout était terminé. Les dégâts sont insignifiants.

Un cycliste est blessé par une auto rue du Maréchal-Foch

Un accident d'une certaine gravité s'est produit samedi soir, un peu avant 19 h., rue Maréchal-Foch. Un cycliste, M. Pierre Duquesnoy, domicilié 8, rue Turgot, remontait cette rue vers le boulevard de Paris. Mais, arrivé à hauteur de la rue de Sébastopol, une auto surgit, qui voulait traverser la rue Foch, pour emprunter la rue de l'Union.

Le cycliste se fit tamponner rudement par ia voiture. Il fut projeté sur le sol tandis que sa bicyclette se trouvait engagée sous l'auto. Celui-ci s'arrêta d'ailleurs, presque sur place et l'automobiliste, M. Eugène Bubbe, 42 ter, rue d'Oran, à Wattrelos, porta secours au blessé. M. Duquesnoy fut transporté chez M. le docteur Faidherbe, qui releva une fracture de la rotule droite, ainsi que quelques contusions. Après avoir été pansé, le blessé a été transporté à son domicile. M. Walter, commissaire de police de permanence, s'est rendu sur les lieux et a ouvert une enquête pour établir les responsabilités.

UN SEXAGENAIRE MET FIN A SES JOURS. — M. Fischer a été avisé, samedi, qu'un homme avait été trouvé pendu dans une chambre garnie, 86, boulevard de Belfort. Il s'agit d'un ouvrier graisseur, Emmanuel Leleune, âgé de 62 ans. D'après les premiers éléments de l'enquête, le suicidé s'adonnait à la boisson et avait déjà tenté de mettre fin à ses jours en se jetant dans le canal de Roubaix. M. le docteur Jacquemont a fait les constatations médicales.

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE. — Aujourd'hui dimanche, de 10 à 11 h., séance de vaccinations gratuites dans un local du Service d'Hygiène, rue de Cassel, 45 (Square Wibaux).

AU CLUB SYMPHONIQUE DE L'EPEULE. — Aujourd'hui dimanche, à 10 h. 15, répétition générale. A l'issue de la répétition, félicitations aux lauréats du Conservatoire.

RADIO-CLUB DU NORD DE LA FRANCE. — Un service de laboratoire, de dépannage des postes construits par les amateurs, et une bibliothèque, qui comprend de nombreux ouvrages et publications, sont en fonctionnement tous les dimanches, de 10 h. à midi, au siège social, 55, rue du Maréchal-Foch. Une salle de lecture des plus confortables est mise à la disposition des membres et des spécialistes du Comité technique seront de permanence pour tous renseignements.

COLONIE BELGE DE ROUBAIX ET ENVIRONS. — Aujourd'hui, de 10 à 12 h., le secrétariat fonctionnera pour l'inscription de nouveaux membres et le renouvellement des cotisations. Il est rappelé que l'assemblée générale extraordinaire aura lieu dimanche 6 juillet, à 10 h. 30, à la salle Dubus, 41, rue du Chemin-de-Fer. La carte de membre à jour de cotisation sera exigée à l'entrée. Le secrétaire fera une communication importante au sujet des cartes d'identité.

CERCLE ORPHEONIQUE LES XL. — Réunion au local aujourd'hui dimanche, à 11 h. 30, pour les sociétaires participant au concours de chant du 14 juillet, à Roubaix, Tourcoing et Wattrelos.

UNION DES MAITRES ARTISANS DE ROUBAIX, LANNOY ET LEURS CANTONS. — Aujourd'hui dimanche, de 10 h. à midi, permanence au siège, « Café Pandore », 28, rue Pauvrée. Renseignements aux Artisans, vérification des feuilles d'impôts.

AUX HABITANTS DU FRESNOY (Saint-Antoine). — Aujourd'hui dimanche, de 11 h. à 12 h. 30, on pourra obtenir, 12, rue de Remiremont, tous les renseignements concernant les Assurances Sociales et les versements à effectuer par les anciens combattants, veuves et orphelins de guerre pour profiter de la subvention spéciale de retraite. Il est rappelé que toutes démarches utiles doivent être faites avant le 1er juillet.

GROUPEMENT ARTISANAL DE ROUBAIX (Salle des Fêtes, rue de l'Hospice). — Aujourd'hui dimanche, permanence de 10 h. à midi.

CROIX

L'exposition familiale

Aujourd'hui dimanche, se tiendra dans la cour de l'Externat Sainte-Anne, boulevard Zola, la grande Exposition familiale, patronnée par le Dames de la Ligue patriotique des Françaises, de la paroisse.

A 16 h. 30, en la salle des fêtes du Cercle Catholique, rue Eugène-Guillaume, se tiendra l'assemblée de la section et Mlle Wouters, présidente de la L.P.D.F. de Wambrechies donnera une conférence.

Une grande tombola sera tirée à la clôture de la séance, et dont quatre billets de pèlerinage à Lourdes seront les gros lots.

MEDAILLES DU TRAVAIL. — Aujourd'hui, dimanche 29, à 15 h. 30, assemblée trimestrielle, Salle des Fêtes de la Ville.

MORT D'UN ANCIEN COMBATTANT D'ORIENT — Nous apprenons la mort de M. Louis Baudet, décédé le 26 juin, à Croix, des suites de fièvres paludéennes. Le Conseil d'administration des Anciens d'Orient invite les sociétaires qui peuvent se rendre libres, d'assister aux funérailles qui auront lieu demain lundi, à 8 h., en l'église St-Martin, à Croix. L'assemblée à la maison mortuaire, 276, rue Jean Jaurès, à 7 h. 45.

POUR UN FRANC

vous pouvez gagner un des 3.000 lots de valeur : UNE CONDUITE INTÉRIEURE, UNE MOTO SIDE-CAR, Deux Salles à Manger, deux chambres à coucher, vélos, phonographes, etc., etc...

AVANTAGES RÉSERVÉS AUX LECTEURS :
Pour 10 f. 75 : 11 billets francs.
Pour 26 fr. : 27 billets francs.
plus la liste de tirage.
Souscrivez à la :

Bon N° 4 "Mutuelle du Cinéma" 17, Rue Etienne-Marcel, 17 PARIS (1er)

WASQUEHAL

A L'UNION MUTUALISTE. — Le Conseil d'administration rappelle à ses membres anciens combattants faisant partie de la société depuis 1922, qu'un prêt de 100 fr. leur sera accordé s'ils s'inscrivent à la Caisse autonome. Il est bien entendu que cette somme n'est accordée que s'ils font un versement de même importance. Le secrétaire de l'Union se tiendra à la disposition de tous les anciens combattants qui voudront effectuer leur versement aujourd'hui dimanche de 10 h. 30 à midi. La permanence fonctionnera 18, rue Victor-Hugo.

ŒUVRE DE BIENFAISANCE. — Le Comité des fêtes de la Planche-au-Riez organise pour aujourd'hui dimanche un concours de dés au profit des œuvres de bienfaisance. Ce jeu, qui aura lieu au Café Jules Coucke, rue de Tourcoing, 170, « Estaminet de la Brème d'Or », est doté de nombreux lots.

CHEZ LES MEDAILLES DU TRAVAIL. — Cette société tiendra sa réunion générale trimestrielle aujourd'hui dimanche, à 16 h., en son local, « Café de l'Ecluse », 17, rue Jean-Macé.

INTERRUPTION DU COURANT ELECTRIQUE. — En raison de travaux importants à effectuer sur le réseau, la Cie Desclée fait connaître à la population que la fourniture du courant électrique sera momentanément suspendue aujourd'hui dimanche, de 8 à 12 heures, au poste « Château Rouge ».

Un Film des Médaillés du Travail

Les grandes fêtes organisées à Roubaix à l'occasion du millième adhérent à l'Association des Médaillés du Travail, sont encore à la mémoire de tous. Un souvenir durable reste de ces fêtes et nul doute qu'il intéressera grandement tous les roubaisiens.

Un grand film a été pris de toutes les manifestations qui ont eu lieu le 18 Mai 1930. On y reconnaîtra les figures de tous nos braves médaillés qui, dans le cortège, représentaient à eux tous plus de 35.000 années de travail. Le film est agrémenté de magnifiques vues de Roubaix : Parc Barbieux, Hôtel-de-Ville, Usines, sorties des usines, etc.

Ce film passera en actualité au Casino de Roubaix et à l'Hippodrome de Tourcoing, les jours suivants : Dimanche 29 et Lundi 30, en matinée et soirée. 39483

WATTRELOS

L'EXPOSITION D'ÉTÉ AU CERCLE HORTICOLE

Aujourd'hui dimanche, au siège, Café Decroix, 15, Grand'Place, aura lieu l'exposition de roses, de fleurs de saison et de légumes de primeur. En raison de la valeur des lots, cette exposition présentera le plus grand intérêt pour les amateurs de jardins, aussi seront-ils nombreux à venir la visiter. Le jury, composé de compétences horticoles de la région, commencera ses opérations à 9 h. Les portes seront ouvertes à 10 h., pour clôturer à 20 h.

Comme d'usage, les membres honoraires, les sociétaires et leur famille habitant sous le même toit, auront l'entrée gratuite sur présentation de l'invitation ou de la carte de sociétaire. Ces derniers qui ne l'auraient pas encore retirée, pourront le faire à l'entrée de la salle. On y recevra également les dernières adhésions pour le concours de jardins et les inscriptions pour l'excursion à Gand du 13 juillet.

LUNETTERIE garantie. Phie Mellin, Wve. 24020

UN NOUVEAU GROUPE DE SCOUTS

Les scouts de la première Wattrelos (Troupe Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus) inaugureront aujourd'hui dimanche, à 14 h. 30, leur nouveau local, situé 326, rue Carnot. La cérémonie d'affiliation aux Scouts de France se déroulera à 16 h., face à l'église Sainte-Thérèse, au Laboureur. Tout le monde y est invité.

La fête des Ecoles

Nous rappelons qu'aujourd'hui dimanche se dérouleront dans la commune les fêtes organisées en l'honneur des écoles laïques. Le Jardin public a été aménagé à cet effet et il y aura des manifestations de toutes sortes.

Un banquet aura lieu à 12 h. 30 précises, à l'Hôtel de Ville, à l'issue du concert-apéritif exécuté sur la place. Un cortège se déroulera dans le centre de la commune.

Un bécanier se fait pincer

M. Désiré Lubrez, préposé des douanes, était rentré chez lui, au Touquet et avait déposé son vélo contre la façade de son habitation. Il sortit presque aussitôt de sa demeure et qu'elle ne fut pas sa surprise de constater la disparition de sa machine. Aussitôt il se mit à la recherche de l'individu, qui ne devait pas être loin. Arrivé à la hauteur de la rue Vermotte, il aperçut un homme, Jules Labie, 36 ans, couvreur, habitant au N° 6 de cette rue, tenant en main un vélo que le douanier reconnut pour le sien. Il courut à sa rencontre et après quelques mots d'explication, Labie restitua le vélo à son propriétaire. Une plainte fut déposée à